

LES SAISONNIERS "HIVER" DANS LES ARAVIS

Synthèse de l'enquête réalisée durant l'hiver 2012-2013

La Haute-Savoie est un département où l'activité touristique liée à la saison est particulièrement développée, engendrant une forte population de travailleurs saisonniers. Avec des contrats allant de quelques jours à plusieurs mois, une multitude et une hétérogénéité des activités, des profils et des âges, les travailleurs saisonniers peuvent difficilement faire l'objet de généralités en matière de prévention des risques professionnels.

L'enquête de l'Observatoire Régional de la Santé réalisée en 2008 auprès des saisonniers de la région Rhône-Alpes révèle que ces salariés connaissent les risques professionnels qu'ils encourent mais qu'ils considèrent les moyens de protection qui leur sont proposés comme des contraintes nuisant à l'efficacité de leur travail. Elle montre par ailleurs que cette population a des conditions de vie, de travail et de santé particulières qui la rendent souvent vulnérable et précaire. Cette population de travailleurs saisonniers est par ailleurs ciblée prioritairement dans le Plan Régional Santé Travail 2010-2014 avec l'objectif "*améliorer les conditions de travail des saisonniers du tourisme*".

En menant cette enquête, le service souhaite avoir une meilleure connaissance de la population de saisonniers qu'il suit, afin notamment de définir des actions adaptées à ses besoins.

Objectif de l'enquête...

Mieux connaître les caractéristiques des travailleurs saisonniers "hiver" du secteur des Aravis, en explorant en particulier leurs caractéristiques sociodémographiques, leur situation professionnelle, leur formation, leurs modalités de logement, leur santé au travail et leur suivi médical.

... et méthode

L'ensemble des salariés saisonniers vus en visite médicale d'embauche (ou lors de l'action de formation et de prévention pour ceux ayant des contrats inférieurs à 45 jours) par le Service Anancy Santé au Travail entre fin novembre 2012 et mi-mars 2013 ont été inclus dans l'enquête, soit 659 salariés.

Les données ont été recueillies par les médecins, infirmières et assistantes médicales assurant le suivi des salariés au sein du service. L'entretien médical habituel était complété par des questions-type définies spécialement pour cette enquête et posées oralement aux saisonniers.

Les données ont été recueillies en partie dans le dossier médical informatisé et pour le reste via un questionnaire saisi sur Epi-Info. L'analyse des données a été réalisée de façon anonyme par Anancy Santé au Travail.

Résultats

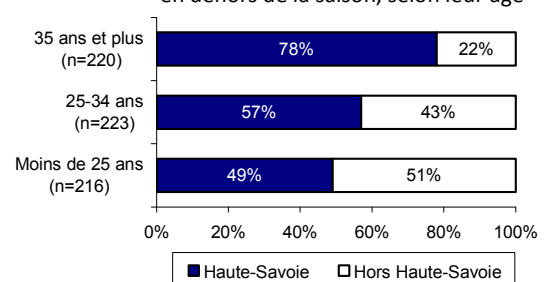
Les 659 saisonniers vus en visite médicale sont composés de **60% d'hommes** et **40% de femmes**.

Ils sont **âgés de 18 à 71 ans** : un tiers a moins de 25 ans, un tiers a entre 25 et 34 ans et un tiers a 35 ans ou plus. Les femmes sont globalement plus jeunes que les hommes.

Près des **deux tiers des saisonniers résident en Haute-Savoie toute l'année**, avec des différences selon l'âge puisque cela concerne la moitié des saisonniers âgés de moins de 25 ans, tandis qu'ils sont 78% parmi les 35 ans et plus (*graphe 1*).

Concernant la catégorie socioprofessionnelle, la majorité des saisonniers sont **employés** (54%) ou encore **ouvriers** (40%).

Graphe 1 - Répartition des saisonniers par lieu de résidence en dehors de la saison, selon leur âge



Les remontées mécaniques et l'hôtellerie restauration comme principaux secteurs d'activité

Les deux principaux secteurs d'activité où sont employés les saisonniers sont le transport (les remontées mécaniques) pour 36% des saisonniers, et l'hôtellerie restauration pour 32%. Les autres secteurs sont le commerce, le secteur de la santé / petite enfance, ou encore les prestations de loisirs / sport.

Des profils différents se dégagent selon les secteurs d'activité :

- les saisonniers qui travaillent dans le secteur des remontées mécaniques sont plutôt des hommes, ils sont âgés de plus de 35 ans, et ils résident en Haute-Savoie à l'année ;
- les saisonniers du secteur de l'hôtellerie restauration sont plutôt des femmes, ils sont plutôt âgés de moins de 25 ans et résident en dehors de la Haute-Savoie le reste de l'année.

Des profils de saisonniers différents entre la Clusaz et le Grand-Bornand

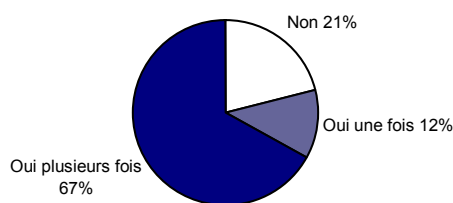
Par rapport à ceux de La Clusaz, les saisonniers employés par les entreprises du Grand-Bornand sont globalement plus âgés, plus nombreux à résider à l'année en Haute-Savoie, et plus nombreux à travailler dans le secteur des remontées mécaniques (tandis qu'ils travaillent davantage dans le secteur de l'hôtellerie restauration à La Clusaz).

Un statut choisi et plusieurs années d'expérience de travail saisonnier pour la majorité des saisonniers

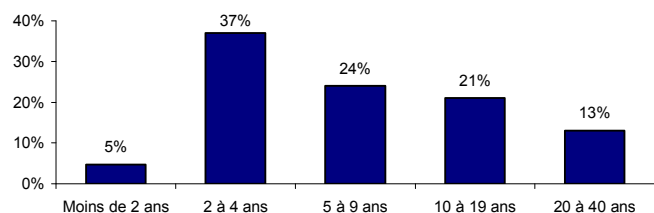
On constate que 87% des saisonniers ont choisi ce statut de saisonnier, surtout les plus jeunes et ceux qui ne résident pas à l'année dans le département.

79% ont déjà eu une expérience de travail saisonnier auparavant. Ils ont en moyenne 9 ans d'expérience de travail saisonnier, mais les durées sont très variables puisqu'elles s'étendent de 1 à 40 ans (*graphes 2 et 3*).

Graphe 2 - Répartition des saisonniers selon s'ils ont déjà une expérience de travail saisonnier (n=653)



Graphe 3 - Répartition des saisonniers ayant déjà eu plusieurs expériences de travail saisonnier, selon le nombre d'années d'expérience de travail saisonnier (n=433)



Enfin, si pour la moitié des saisonniers cela reste une expérience occasionnelle, pour l'autre moitié il s'agit d'une expérience professionnelle au long cours. Ce dernier cas concerne davantage les hommes, ceux qui sont âgés de 35 ans et plus, ceux qui résident en Haute-Savoie à l'année, et ceux qui travaillent dans le secteur des remontées mécaniques.

Peu de double activité mais une bi-saisonnalité très répandue

14% des saisonniers exercent cette activité saisonnière en complément d'une autre activité professionnelle. Cela concerne davantage ceux qui résident en Haute-Savoie à l'année, ceux qui travaillent dans le secteur des remontées mécaniques, et ce taux augmente avec l'âge.

En revanche, 75% des saisonniers de l'enquête sont bi-saisonniers hiver/été, en particulier ceux qui ont entre 25 et 34 ans et ceux qui ne résident pas en Haute-Savoie à l'année. En été ils travaillent en majorité dans le secteur touristique (mer ou montagne).

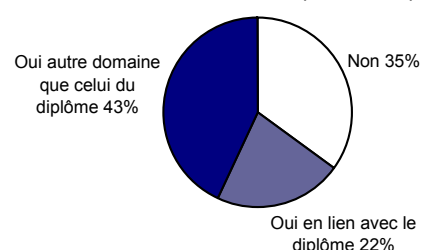
Une majorité de saisonniers formés pour le poste occupé, et des formations continues largement répandues

Les niveaux de diplôme des saisonniers sont variables : 30% ont un CAP/BEP, 30% un baccalauréat/Bac Pro, 29% un Bac +2 ou un diplôme supérieur.

Ils sont 65% à avoir suivi une formation en lien avec le poste occupé, qu'elle soit ou non du domaine de leur diplôme (*graphe 4*).

L'étude révèle que 44% ont suivi une formation continue récente, en particulier les saisonniers qui résident en Haute-Savoie à l'année et ceux qui travaillent dans le secteur des remontées mécaniques. Notons que les salariés font état ici de tout type de formation reçue.

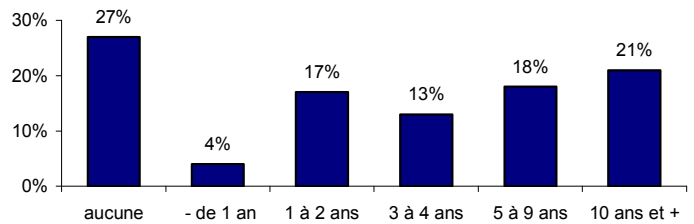
Graphe 4 - Répartition des saisonniers selon s'ils ont suivi une ou plusieurs formations en lien avec le poste occupé (n=648)



Une ancienneté dans le métier très variable selon les saisonniers

Un quart des saisonniers n'a aucune expérience dans le métier exercé ; pour les autres l'ancienneté dans le métier va jusqu'à 49 ans (*graphe 5*). En moyenne, elle est de 6 ans. Les hommes ont plus d'ancienneté que les femmes, et les saisonniers qui résident en Haute-Savoie à l'année sont plus nombreux à avoir au moins 3 ans d'ancienneté.

Graphe 5 - Répartition des saisonniers selon leur ancienneté dans le métier exercé (n=643)

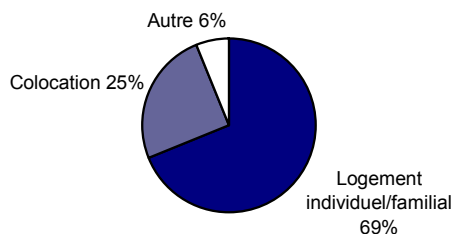


Des conditions de logement variées et globalement satisfaisantes

Plus de la moitié (56%) des saisonniers habitent sur le secteur à l'année, et cette proportion augmente avec l'âge : de 42% parmi les moins de 25 ans à 80% parmi les 35 ans et plus.

28% sont logés par leur employeur. Il s'agit principalement de saisonniers qui ne résident pas en Haute-Savoie à l'année, qui ont moins de 35 ans et qui travaillent dans le secteur de l'hôtellerie restauration.

Graphe 6 - Répartition des répondants selon leur type de logement (n=659)



Concernant le type de logement, 69% ont un logement individuel ou familial tandis qu'un quart sont en colocation (*graphe 6*). Les autres ont une chambre à l'hôtel ou chez l'habitant, ou sont hébergés par des amis, ou encore en camping ou camion. La colocation concerne davantage les plus jeunes, et les saisonniers logés par leur employeur.

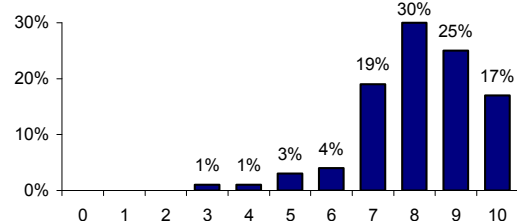
95% des saisonniers sont satisfaits de leurs conditions de logement. Les saisonniers insatisfaits sont plus nombreux à être logés par leur employeur et à résider en dehors de la Haute-Savoie le reste de l'année.

Un état de santé perçu supérieur à 8 sur 10

Les saisonniers évaluent "leur état de santé en général" en moyenne à 8,3 sur une échelle visuelle analogique graduée de 0 à 10 (*graphe 7*). Quatre sur dix évaluent leur état de santé à au moins 9 sur 10, tandis que 9% positionnent le curseur sur une valeur inférieure à 7.

On constate que les plus âgés ont tendance à évaluer leur état de santé à un indice inférieur à celui des plus jeunes (indice moyen allant de 8,1 pour les 35 ans et plus à 8,5 pour les moins de 25 ans).

Graphe 7 - Répartition des saisonniers selon leur réponse à la question "comment est votre état de santé en général?" sur l'échelle visuelle analogique (graduation de 0 à 10 non visible par le répondant) (n=616)

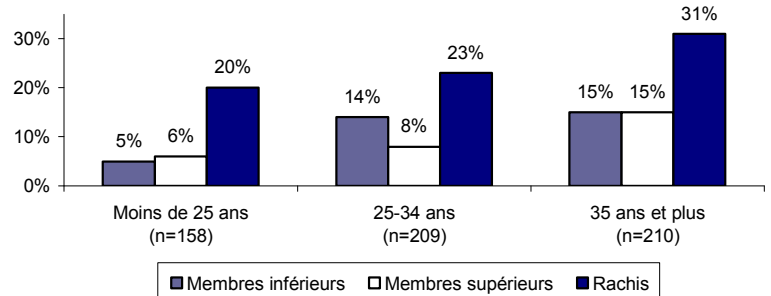


Une augmentation des plaintes ostéo-articulaires avec l'âge

Globalement, un saisonnier sur quatre exprime des plaintes ostéo-articulaires localisées au niveau du rachis, et un sur dix aux membres inférieurs ou supérieurs. Pour 4% des répondants, ces plaintes causent une gêne au travail et/ou domestique.

Le pourcentage des saisonniers se plaignant de douleurs ostéo-articulaires augmente avec l'âge pour les trois localisations (*graphe 8*).

Graphe 8 - Pourcentage de saisonniers exprimant des plaintes ostéo-articulaires, par localisation et par âge

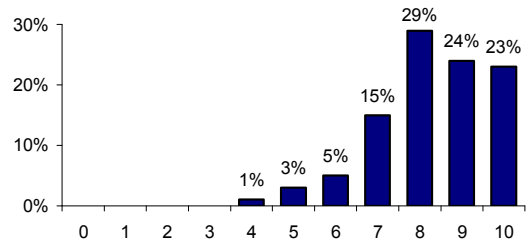


Un indice moyen de bien-être au travail supérieur à 8 sur 10

Le bien-être au travail est appréhendé avec la question "actuellement comment vous sentez-vous dans votre travail ?". Les saisonniers répondent en moyenne 8,4 sur une échelle visuelle analogique de 0 à 10 (*graphe 9*). Près de la moitié évaluent leur bien-être au travail à au moins 9 sur 10, tandis que 9% donnent une réponse inférieure à 7.

A noter que l'indice moyen de bien-être au travail est significativement plus faible parmi les saisonniers qui travaillent dans le secteur de l'hôtellerie-restauration que parmi ceux des autres secteurs d'activité (8,2 contre 8,6).

Graphe 9 - Répartition des saisonniers selon leur réponse à la question "actuellement comment vous sentez-vous dans votre travail?" sur l'échelle visuelle analogique (graduation de 0 à 10 non visible par le répondant) (n=488)*



* Question posée aux salariés qui estimaient avoir passé suffisamment de temps dans l'entreprise pour pouvoir y répondre.

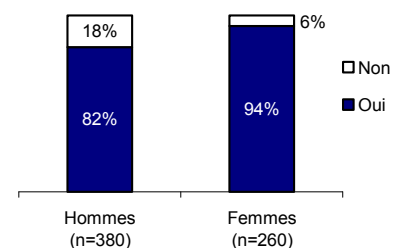
Un suivi médical régulier en intersaison, et le médecin généraliste local en premier recours durant la saison

Neuf saisonniers sur dix (87%) déclarent avoir un suivi médical régulier entre les saisons, davantage les femmes que les hommes (94% contre 82% - *graphe 10*), et surtout les saisonniers qui résident en Haute-Savoie à l'année (90% contre 82%).

92% ont déclaré un médecin traitant (surtout ceux qui résident en Haute-Savoie à l'année), et 91% ont une mutuelle.

Quasiment tous (97%) déclarent qu'ils iraient consulter le médecin généraliste local en cas de problème de santé pendant la saison.

Graphe 10 - Répartition des saisonniers selon s'ils ont un suivi médical intersaison, par sexe



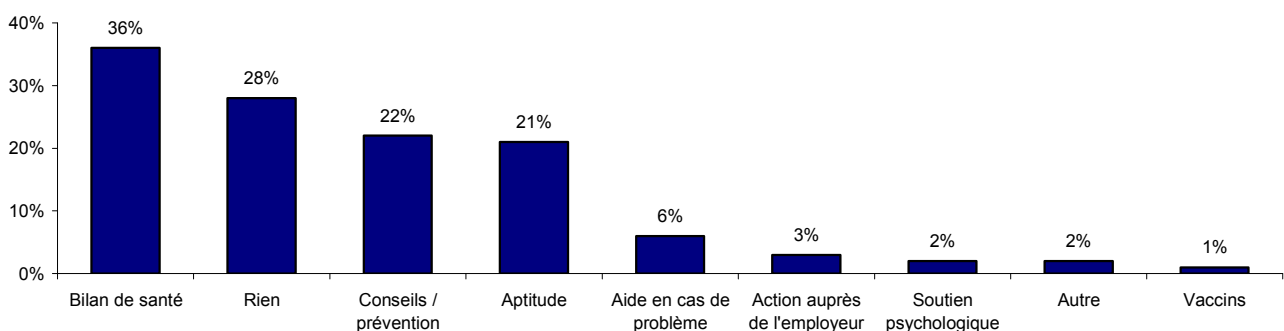
Santé au travail : des attentes ciblées sur le bilan de santé, les conseils en prévention et l'avis d'aptitude

Plus d'un tiers des saisonniers attendent du service de santé au travail un bilan de santé, 22% des conseils en matière de prévention des risques professionnels, et 21% l'avis d'aptitude pour pouvoir travailler (*graphe 11*). Environ un sur dix attendent qu'il les aide en cas de problème au travail que ce soit par des conseils, des recommandations, des actions auprès des employeurs, ou encore un soutien psychologique...

A l'inverse, 28% des saisonniers disent ne rien attendre du service de santé au travail, ils viennent en visite parce que c'est obligatoire. Ils pensent avoir un bon suivi de santé par ailleurs et connaissent les conseils en prévention.

Graphe 11 - Répartition des saisonniers selon ce qu'ils attendent du service de santé au travail (n=588)

Réponses multiples



Par ailleurs, 89% des saisonniers ont déjà bénéficié de prestations en santé travail pour un emploi précédent. Pour tous il s'agit d'une visite médicale, tandis que 13% ont également bénéficié d'une sensibilisation/formation et 4% d'une étude de poste / métrologie.